

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi cinq (5) juin 2023 à 19H30 au Centre Lepageois.

Étaient présents :

Monsieur maire : Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : Sylvain Claveau
Francis Dompierre
Gervais Morissette
Roger Bérubé

Absent : Marc Lajoie
Josée Martin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance, Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trés. DMA.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Un moment de silence

2. 2023-113 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

Il est proposé par Monsieur Gervais Morissette et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour présenté laissant affaires nouvelles ouvertes.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 1^{ER} ET 8 MAI 2023

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux des séances du 1^{er} et 8 mai 2023 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.

2023-114 Il est proposé par Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2023 tel que présenté.

2023-115 Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 mai 2023 tel que présenté.

4. 2023-116 ACCEPTATION DES COMPTES

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 5 juin 2023.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

LISTE DES COMPTES
Période 5

QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	crochet c.lep	1708135	C2303094	11,02
AIR LIQUIDE CANADA INC.	CYLINDRE POUR SOUDEUSE	75872229	C2303095	103,48
ANGÉLINE ANCTIL	conciergerie mai 2023	mai 2023	C2303096	520,00
TECHNOLOGIES BIONEST INC.	entretien bionest	sv368981	C2303097	1 276,76

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023

LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	ZIPCUT FOURNITURE	6036-519123	C2303098	88,23
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	DISQUE A COUPER FOURNITURE	6036-518961	C2303098	71,09
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	FLAP DIS FOURNITURE	6036-519089	C2303098	39,96
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	BATTERIE TRACTEUR PELOUSE	6036-520886	C2303098	100,61
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	DISQUE À BUFFER OUTILS	6036-520594	C2303098	16,05
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	SERRE CABLE	fc00106390	C2303099	18,21
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	LUM.ATELIER,PRISE.PLAQUEDOME	FC00098951	C2303099	117,16
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	peinture foyer-v-solidaire	fc00113304	C2303099	164,33
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	ASPHALTE FROIDE,SCIE ONGLET	FC001137888	C2303099	988,31
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	ÉQUERRE OUTILS	FC00104647	C2303099	13,78
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	PLAFONNIER SALLE MUN	FAD0024163	C2303099	114,93
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	DALLE CIMENT	FC00114525	C2303099	22,91
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	GRAINE PELOUSE	FC00114979	C2303099	169,00
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	asphalte froide 20x	fc00126285	C2303099	298,48
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL	fer projet v-solidaire	fc00193207	M2303093	1 385,01
CORP. COMMUN. VALLÉE DE LA MATAPÉDIA	gala persévérance	2022	M2303089	100,00
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	fourniture foyer v-solidaire	3112232	C2303100	34,26
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	ZIPCUT FOURNITURE	31102288	C2303100	47,47
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	FOURNITURE PARKING	31102059	C2303100	53,30
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	fourniture signalisation	31102479	C2303100	16,52
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	crochet, maille rapide mf	31102747	C2303100	41,48
ÉCOCENTRE DE LA MITIS	frais disposition écocentre	8709	C2303117	6,35
EPB ENTREPOT DE PRODUITS DE BUREAU	CARTOUCHE D'ENCRE	233352	L2300108	639,26
LE CODE DUCHARME	RENOUV01.06.23AU01.06.24	353785	C2303101	159,29
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS MUTATION	202301115318	C2303102	10,00
H2 LAB	ANALYSE D'EAU	91115	C2303103	193,44
H2 LAB	analyse d'eau	92627	C2303103	315,32
HYDRO-QUÉBEC	2236 RUE PRINCIPALE	610003122288	L2300109	681,83
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	653202661203	L2300110	152,98
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 2445 RUE PRINCIPALE	637902700644	L2300111	94,60
HYDRO-QUÉBEC	élec 2207 rte 132	299063549933	L2300112	45,52
IRVING 24	DIESEL 167L /MAI 2023	35020113	L2300113	242,46
EXPLOITATION JAFFA INC.	COLLECTE MAI 2023	42045	C2303104	3 711,39
BUOPRO CITATION	contrat service	1818068	C2303105	122,41
MAGELLA ROUSSEL	FRAIS DÉPLACEMENT AMQUI	4 MAI 2023	C2303106	55,68
MATHIEU LAVOIE	MUSIC 20 MAI 2023	70	M2303092	500,00
SERVICE M. GAGNÉ INC.	MR5	2491	C2303107	114,97
SERVICE M. GAGNÉ INC.	MR5 RG6	2462	C2303107	114,97
MRC DE LA MITIS	HON COOP MUN. LAC GROS RUIS	40134	C2303108	18,00
PRODUITS MULTI-FORMES INC.	CROCHET À JARDINIÈRE	37268	C2303109	791,08
MULTI SERVICES RM (2014) INC	SOUFFLAGE AVRIL	1447	C2303110	560,51
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG- SEC-TRS	CLÉ, POIGNÉE, FRAIS DÉP	MAI 2023	C2303111	76,38
P.LABONTÉ & FILS	PANTALON BUCHAGE COURS	254469	C2303112	149,41
P.LABONTÉ & FILS	COUTEAU TRACTEUR PELOUSE	255797	C2303112	45,85
PROPULSE ENERGIES S.E.C.	huile chauf 400L/1.324\$/L	85582034	C2303113	615,80
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT- BAIL	VERS#28 CRÉDITBAIL WESTERNSTAR	MAI 2023	L2300114	4 423,91
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FED MAI 2023	MAI 2023	L2300115	1 360,65
REVENU QUÉBEC	REMISE PROVINCIAL MAI 2023	MAI 2023	L2300116	3 548,65
LES SERVICES DE NETT. PROF. ROTO- STATIC	PAPIER TOILETTE ESSUIE TOUT	012382	C2303114	130,96
RREMQ	RREMQ MAI 2023	MAI 2023	L2300117	680,00
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION MAI 2023	MAI 2023	L2300118	227,40
SHELL CANADA	rabais mai 2023	05-24		-13,87
SHELL CANADA	ESSENCE F250	2023/05/03	L2300119	68,80
SHELL CANADA	ESSENCE F250	2023/05/10	L2300120	125,23
SHELL CANADA	ESSENCE CAMION	2023-05-18	L2300121	101,77
SHELL CANADA	ESSENCE CAMION	2023-05-17	L2300121	104,82
SHELL CANADA	essence f-250	2023-05-23	L2300122	48,68
SHELL CANADA	ESSENCE F250	2023-05-29	L2300123	159,09
SYLVAIN DUBÉ	OUTILS FOURNITURE GARAGE	5309	M2303091	219,47
TAMMY CARON	frais déplacement st-donat	24-05-2023	C2303115	13,61
TAMMY CARON	MÉDIAPOSTE TIMBRES	2023-05-08	M2303090	351,83
USINAGE MOBILE LAMBERT INC.	découpage logo foyer v-solidai	8384	C2303116	574,88
USINAGE MOBILE LAMBERT INC.	découper logo espacemuni v-sol	8386	C2303116	98,11
VISA AFFAIRES DESJARDINS	bois 4x4x12, parking rue dulac	156435	L2300124	484,54
VISA AFFAIRES DESJARDINS	PUBLIQUIP SOUFFLEUSE	94178	L2300125	103,42
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FOURNITURE CAMP JOUR	23-05-04	L2300126	63,82
VISA AFFAIRES DESJARDINS	TAPIS DAME INTÉRIEUR CAMPJOUR	1050293	L2300127	39,09
VISA AFFAIRES DESJARDINS	VESTE REFLÉCHISSANTE VOIRIE	318432	L2300128	68,93
VISA AFFAIRES DESJARDINS	grue hydraulique pour camion	3266396	L2300129	435,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	store clep	5-25-2023	L2300130	160,94
VISA AFFAIRES DESJARDINS	BIERE SOIRÉE 150E 20 MAI	MAI 19 2023	L2300131	69,98

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023

VISA AFFAIRES DESJARDINS	BIERE SOIRÉE 20 MAI 150E	05-19-23	L2300132	20,13
VISA AFFAIRES DESJARDINS	eau	19-05-2023	L2300133	7,98
VISA AFFAIRES DESJARDINS	réservation chambre backbone	rcfcctdne	L2300134	368,68

29 276.35\$

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 4 employés	8 560.90\$
<u>Total des factures :</u>	<u>29 276.35\$</u>
Totaux salaires et compte du mois :	37 837.25\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	17 070.60\$
<u>Salaires payés :</u>	<u>8 560.90\$</u>
Reste à payer :	12 205.75\$

5. RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS

Lecture du rapport des faits saillants de l'année 2022.

6. 2023 PÉRIODE DE QUESTIONS #1 :

7. 2023-117 AUTORISATION DE PAIEMENT –MRC DE LA MITIS-2^E VERSEMENT QUOTE-PART

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 39920 à la MRC de la Mitis pour le 2^e versement de la quote-part au montant de 36 964.28\$.

8. 2023-118 AUTORISATION DE PAIEMENT-MRC DE LA MITIS-HEURES INSPECTIONS

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 40093 à la MRC de la Mitis pour les heures d'inspections en urbanisme pour la période du 1^{er} janv. au 30 avril 2023 au montant de 7 271.29\$.

9. 2023-119 AUTORISATION DE PAIEMENT-1^{ER} VERSEMENT SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 105653 à la Sûreté du Québec au montant de 21 099\$.

10. 2023-120 AUTORISATION DE PAIEMENT- 9167-6858 QUÉBEC INC.

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 1124 à 9167-6858 Québec inc. pour l'aménagement du stationnement près du cimetière au montant de 6 691.55\$.

11. 2023-121 AUTORISATION DE PAIEMENT-MULTI-LIGNE DE L'EST

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 1948 à Multi-Ligne de l'Est pour le marquage de rue au montant de 4 568.56\$ tx incluses.

12. 2023-122 TRANSFERT DE FONDS (73 061.75\$)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait un règlement d'emprunt 2011-008 en date du 8 août 2013 (résolution 2011-149) lors du projet d'infrastructures d'aqueduc et d'égoûts et d'urbanisation de la route 132 ;

CONSIDÉRANT QUE l'emprunt est remboursable sur une période de 20 ans renouvelable aux 5 ans ;

CONSIDÉRANT QUE le programme de remboursement de l'aide financière du PIQM en lien avec le FIMR (610197) est sur une période de 10 ans ;

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023**

CONSIDÉRANT QUE le programme de remboursement de l'aide financière est sur une courte échéance ;

CONSIDÉRANT QUE le montant est plus élevé que le remboursement de la municipalité, celle-ci placera l'excédent du remboursement au compte avantage entreprise pour qu'il y soit accessible pour les années à venir ;

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le transfert au compte de « Avantage Entreprise Desjardins » le montant de 73 061.75\$.

13. 2023-123

ENGAGEMENT MONITEUR(TRICE) DE CAMP DE JOUR

Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage engagement pour le camp de jour les monitrices suivantes : Brigitte Béland, Maryane Bernier-Savard et Marianne Bélanger pour une période de 7 semaines du 26 juin au 11 août 2023, et les formations de juin sont payés et les conditions salariales sont mentionnées au contrat de travail de chacun.

14. 2022-124

PROJET AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA SALLE MUNICIPALE

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de nommer Sylvain Claveau pour s'impliquer dans le projet pour l'aménagement du terrain de la salle municipale.

15. 2023-125

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2011-05

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L.R.Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire effectuer des modifications au règlement de construction numéro 2011-05 ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour le présent règlement a été donné le 1^{er} mai 2023 ;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé et adopté à la séance du 1^{er} mai 2023 ;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 5 juin 2023 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Francis Dompierre, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal adopte le règlement numéro 2023-03 modifiant le règlement de construction numéro 2011-05.

16. 2023-126

ACHAT BALAI HYDRAULIQUE

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage procède à l'achat du balai hydraulique pour le balayage de rue à M. Eric Bonenfant au montant de 2000\$.

17. 2023-127

DÉPÔT DU RAPPORT DES FRAIS DU MOIS MAI POUR LES ACTIVITÉS LIÉES AU 150^E

Sur proposition de Madame Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage accepte le dépôt des frais du mois de mai en lien avec les activités et autres frais liés avec le 150^e.

18. 2023-128

PROJET POUR EMBAUCHER UNE RESSOURCE EN GESTION DOCUMENTAIRE-MRC DE LA MITIS-VOLET 4-FONDS FRR

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023**

ATTENDU QUE les municipalités de Grand-Métis, La Rédemption, Les Hauteurs, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Padoue, Price, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Flavie, Sainte-Jeanne-D'Arc, Sainte-Luce, Saint-Charles-Garnier, Saint-Donat, Saint-Gabriel, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis ainsi que la MRC de La Mitis désirent présenter un projet d'embauche une ressource en gestion documentaire dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Francis Dompierre, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil de St-Joseph-de-Lepage s'engage à participer au projet pour embaucher une ressource en gestion documentaire et à assumer une partie des coûts;

– Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

– Le conseil nomme la MRC de La Mitis organisme responsable du projet.

19. 2023-129

CONCLURE ENTENTE D'AUTORISATION « ACCORD DE SUBVENTION »

Considérant que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage a fait une demande de subvention à Patrimoine Canada pour les festivités en lien avec le 150^e ;

Considérant que la municipalité doit obtenir une autorisation de conclure l'accord de subvention pour recevoir les sommes ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage :

- désire qu'un accord de subvention soit conclu entre la municipalité et Patrimoine canadien pour la réalisation du 150^e de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Lepage;
- que la municipalité demande l'autorisation au gouvernement du Québec pour pouvoir conclure l'accord de subvention;
- que la directrice de la municipalité est autorisée à conclure l'accord au nom de la municipalité.

20. 2023-130

LAC DU GROS-RUISSEAU –RELEVÉ DES COMMUNAUTÉS DES POISSONS DU LAC

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage accepte la proposition de Valérie Delisle-Gagnon biologiste consultante pour répertoriée les communautés de poisson du lac du Gros-Ruisseau en collaboration avec la Ville de Mont-Joli au montant de 11 620.00\$ avant tx. qui sera partagé entre les 2 municipalités.

21.

AFFAIRES NOUVELLES

2023-131

A) RÉGLEMENTATION –RÈGLEMENT 2015-01

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire respecter les exigences requises pour le règlement actuel 2015-01 modifiant le règlement de zonage relativement aux activités de camping.

22.

PÉRIODE DE QUESTIONS

23. 2023-132

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau déclare la fermeture de l'assemblée à 20h54.

Magella Roussel, maire

**Tammy Caron, Directrice-générale
et greffière-trés. DMA**

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023, tenue au centre Lepageois à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire